

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-voeu-pour-le-maintien-du-site.html>



Conseil Régional d'Auvergne

Le v¹/₂u pour le maintien du site de Lapalisse adopté avec 24 voix pour et 16 voix contre.

- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 25 juin 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La mobilisation s'est poursuivie contre la fermeture du site de Lapalisse et de Romagnat aujourd'hui 25 juin en direction du Conseil Régional qui tenait une session.

L'objectif était d'obtenir la non fermeture de Romagnat et qu'une motion soit adoptée pour le maintien de Lapalisse.

Pour Romagnat la fermeture a été actée par le Conseil Régional à une très faible majorité (Verts et PS) les élus du Front de Gauche et la Droite ayant votés contre.

Le v¹/₂u pour le maintien du site de Lapalisse a été adopté avec 24 voix pour et 16 voix contre et 6 abstentions.

Le SNETAP demande au Ministre de l'Agriculture de revenir sur sa décision de fermeture de Lapalisse en maintenant les classes sur le site à la rentrée et en reconsidérant les projets réalisés sur l'établissement et l'exploitation pour son développement.

Merci à tous pour votre soutien pour ce combat long et difficile. La fermeture d'un établissement concentre toutes les conséquences de cette politique d'austérité avec : l'affaiblissement des services publics, les suppressions d'emplois, le développement de la précarité....



voeu pour Lapalisse, session du 25 juin du Conseil Régional d'Auvergne

voir l'article et les vidéos de France 3 :

<http://auvergne.france3.fr/2013/06/25/le-baroud-d-honneur-des-defenseurs-du-lycee-de-romagnat-276723.html>